

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

7 JUIN 2007

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

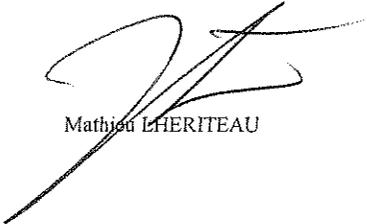
OBJET

**Compte Administratif  
2006 –  
Service de  
l'Assainissement**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 8 juin 2007  
par voie d'affichages  
notifié le .....  
transmis en Sous-Préfecture  
le 22 juin 2007  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 23 juillet 2007

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

  
Mathieu LHERITEAU

L'an deux mille sept, le 7 juin à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 31 mai deux mille sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Étaient présents :

Madame CROS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur BERLIE, Monsieur PIVERT, Madame FUCHS, Monsieur DERCHÉ, Madame RICHARD\*, Madame de JOYBERT, Madame MARGOT-MALARD, Monsieur SCHAEFFER, Monsieur TASSEL, Monsieur MOREL, Madame CADOREL, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame ALLARD, Madame MAUVAGE, Madame BOISSERIE, Monsieur PRIOUX, Monsieur GARNIER, Madame ROCCHETTI, Madame GENDRON, Monsieur RAVEL, Monsieur FAVREAU, Madame ROUGNON, Madame SALHI, Monsieur LAURENT, Madame FRYDMAN, Monsieur BINET, Monsieur LEBRAY, Madame GOMMIER, Madame USQUIN

\* Madame RICHARD (sauf pour le dossier 07 D 00, le procès-verbal de la séance du 3 mai 2007, le compte rendu des actes administratifs, le dossier 07 D 01)

Avaient donné procuration :

Madame DESCHAMPS à Madame FUCHS  
\*Madame RICHARD à Madame ALLARD  
Monsieur AUDURIER à Madame GENDRON  
Monsieur HAÏAT à Monsieur BERLIE  
Monsieur de la LANDE de CALAN à Monsieur SOLIGNAC  
Monsieur CHARREAU à Monsieur PIVERT  
Madame ISAAC-de LEMOS à Monsieur LAURENT

Secrétaire de Séance :

Madame MARGOT-MALARD

**N° DE DOSSIER** : 07 D 10 b

**OBJET** : COMPTE ADMINISTRATIF 2006 – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

**RAPPORTEUR** : Monsieur SOLIGNAC

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

Il est proposé au Conseil Municipal d'examiner le Compte Administratif de l'exercice 2006 dont les résultats s'établissent comme suit :

	Dépenses de l'exercice	Recettes de l'exercice	Résultat antérieur reporté	Résultat 2006
Exploitation	456 780,73	540 111,22	9 406,64	92 737,13
Investissement	212 266,25	594 511,47	22 358,66	404 603,88

	Dépenses	Recettes
Restes à réaliser	703 501,49	267 836,00

	Dépenses	Recettes
TOTAL	1 372 548,47	1 434 223,99

Soit un résultat global 2006 de 61 675,52 €.

Après que Monsieur le Maire ait quitté l'Assemblée et invité Monsieur LAURENT, doyen d'âge, à assurer la présidence, le Conseil Municipal est invité à approuver le Compte Administratif du Budget Annexe du Service de l'Assainissement qui vient de lui être présenté.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

ADOPTE, à l'unanimité, l'ensemble des dispositions susmentionnées.

POUR EXTRAIT CONFORME  
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

Pour le Maire,  
Le 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint,  
Conseillère Régionale d'Ile-de-France

*R. Cros*

Roselle CROS

SOUS-PRÉFECTURE  
DE SAINT GERMAIN EN LAYE

22 JUIN 2007

ATTESTATION ARRIVÉE